





Liberté Égalité Fraternité



Chaque année, à partir du printemps et tout au long de la saison estivale, les sapeurs-pompiers sont fortement mobilisés pour lutter contre les feux d'espaces naturels et tout particulièrement les feux de récoltes.

Ces incendies sont directement liés aux conditions météorologiques et les pertes d'exploitation peuvent avoir un coût non négligeable pour les agriculteurs.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le SDIS 81 vous délivre quelques conseils et bonnes pratiques.

# Les départs de feux sont principalement dus :

Au dysfonctionnement des machines agricoles (filtres encrassés, pots d'échappement défectueux, mauvais graissage des mécanismes, problème électrique, usure de pièces).

À des étincelles qui se produisent suite à un choc entre la machine et des pierres ou des objets métalliques.

À des causes humaines non volontaires (jet de mégots).



Afin de vous informer sur le risque de départ d'incendie, vous pouvez consulter la météo des forêts : https://meteofrance.com/

SDIS 81 - Service départemental d'incendie et de secours du Tarn 15 rue de Jautzou CS 92040 81012 ALBI CEDEX 09 www.sdis81.fr



Prévention des risques

# ES FEUX DE RÉCOLTES





# **Équiper toujours vos véhicules**



- Un extincteur poudre pour le matériel :
- Un extincteur à eau pour les récoltes ;
- Un téléphone portable disposant d'un GPS.

Un extincteur vérifié périodiquement, et risque, permet de lutter contre un feu naissant.

La localisation grâce à des points GPS permet plus de précisions pour l'acheminement des secours. Ces points GPS sont disponibles sur un smartphone.



# 2 Entretenir régulièrement les machines agricoles

- Absence de fuite sur les circuits (huile, carburant);

- Nettoyage des filtres;
- Graissage des mécanismes et des roulements.

Un mauvais entretien peut générer des points chauds par friction ou frottement.

Le dépoussiérage quotidien en période de moisson et le graissage des mécanismes sont des points importants pour limiter le déclenchement d'un incendie.





## Nettoyer les engins agricoles



- Poussière de chaume; Graisse séchée. L'accumulation de matières combustibles à proximité de points chauds peut déclencher un incendie.

Un nettoyage régulier du matériel réduit la survenue d'un incendie.



# Prévoir du matériel pour traiter un feu de récolte

- Une déchaumeuse ou une herse:
- Une réserve d'eau (tonne à eau agricole équipée d'un dispositif d'aspiration (queue carpe, tuyau...)).

Le positionnement judicieux d'une déchaumeuse ou d'une herse se fait à titre préventif.

Positionnés en bordure de parcelle, matériels doivent être accessibles et rapidement utilisables (déjà attelés sur un tracteur).



SDIS 81 - Service départemental d'incendie et de secours du Tarn 15 rue de Jautzou CS 92040 81012 ALBI CEDEX 09





















Lorsque les conditions météorologiques sont réunies, le risque d'incendie est plus marqué.

Les incendies peuvent concerner des récoltes sur pied, des andains, des chaumes ou des stockages temporaires.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le SDIS 81 vous délivre quelques conseils et bonnes pratiques.





# Les feux de récoltes en chiffres :

> 89 feux d'espaces cultivés en 2022 soit près de 22% des feux d'espaces naturels.

SDIS 81 - Service départemental d'incendie et de secours du Tarn 15 rue de Jautzou CS 92040 81012 ALBI CEDEX 09 www.sdis81.fr















- Ne pas bloquer l'accès aux champs par du matériel ou des véhicules:
- Laisser les barrières ouvertes :
- Prévoir l'accessibilité aux engins de lutte contre l'incendie (poids lourds).



Procéder à une coupe périphérique pour protéger les espaces voisins.

Diviser la parcelle en deux parties égales pour créer un pare feu destiné à protéger la récolte.



Les fortes chaleurs dans la journée augmentent considérablement les risques d'incendie.

Par précaution, lors des périodes à risques, il est recommandé d'effectuer les travaux le matin ou en soirée, lorsque les températures sont moins élevées.





## Moissonner à contre-vent

Si le vent est soutenu, il est recommandé de moissonner à contre vent. Ainsi, en cas de départ de feu, celui-ci aura tendance à s'étendre vers une surface déjà moissonnée.

La propagation sera moins rapide et l'incendie n'attaquera que le chaume et non les céréales.

SDIS 81 - Service départemental d'incendie et de secours du Tarn 15 rue de Jautzou CS 92040 81012 ALBI CEDEX 09 www.sdis81.fr













**EN CAS D'INCENDIE** 





Liherté



Un départ de feu lors de la moisson est toujours possible. Il peut être arrêté très tôt, mais s'il prend de l'ampleur, il détruira rapidement l'ensemble de la parcelle.

Selon le type de production (orge, blé...) et en fonction des conditions climatiques, les vitesses de propagation seront extrêmement rapides (moins de 5min pour parcourir 400m).

#### Les priorités :

- alerter immédiatement pour réduire les délais d'intervention ;
- faciliter le travail des sapeurs-pompiers ;
- protéger les personnes ;
- limiter les surfaces brûlées et les pertes associées.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le SDIS 81 vous délivre quelques conseils et bonnes pratiques.

NUMÉRO **D'URGENCE** 



**BON À SAVOIR** 

SDIS 81 - Service départemental d'incendie et de secours du Tarn 15 rue de Jautzou CS 92040 81012 ALBI CEDEX 09

www.sdis81.fr









Prévention des risques

# LES FEUX DE RÉCOLTES

EN CAS D'INCENDIE



Utiliser les extincteurs ou la réserve d'eau sur un feu naissant



- Un extincteur à poudre pour le matériel ou eau pulvérisée pour les cultures ;
- Ne pas se mettre en danger ; les vitesses de propagation des feux de récoltes sur pieds sont très élevées;
- Attaquer un feu naissant en restant à bonne distance des flammes et des fumées.



# 2 Appeler rapidemment le 18 / 112 et préciser :

- La localisation précise ;
- La nature de la récolte ;
- La surface du champ;
- La force du vent et sa direction;
- La surface brûlée :
- Le risque de propagation (environnement autour du champ).





Mettre en sécurité les personnes et le matériel



Si l'incendie n'est pas maîtrisable, évacuer la parcelle vers une zone sûre (opposée au sens de propagation);

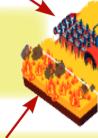
Ne pas évoluer sous le vent dans les fumées ;

Ne pas évoluer dans une zone non moissonnée dans l'axe du feu.



4 Limiter la propagation

Faire un coupe-feu au moyen d'une herse ou d'une déchaumeuse. Ce coupe-feu sera réalisé perpendiculairement au feu, à la condition de ne pas évoluer dans les fumées.





Accueillir et guider les secours



Sur la route à proximité de l'incendie positionner une personne pour quider les secours;

Une fois les secours arrivés, leur présenter la situation et se mettre à leur disposition.

SDIS 81 - Service départemental d'incendie et de secours du Tarn 15 rue de Jautzou CS 92040 81012 ALBI CEDEX 09

